

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 12 NOVEMBRE 2015

*Compte rendu diffusé sous réserve de modifications lors de son approbation au prochain
Conseil d'établissement.*

La séance s'ouvre à 14 h 30

Étaient présents :

Membres siégeant à voix délibérative		
Conseiller Culturel	M. LANE Philippe	Présent
Provisseure	Mme BOUCHE Sylvette	Présent
Directeur du Primaire	M. FONTAINE Frédéric	Présent
Directrice administrative et financière	Mme GRATIOLET Céline	Présent
Conseillère Principale d'éducation	Mme EURY-SHAWAREB Pascaline	Présent
5 représentants élus des personnels enseignants et non-enseignants	Mme FRAVAL Sandrine	Présent
	Mme CHAPELET Gwennaël	Présent
	Mme NANGUEP Riveline	Présent
	Mme SALEH Nathalie	Présent
	Mme NASRAOUI Iman	Présent
3 représentants élus des parents d'élèves	Mme EL HAGE Mary	Présent
	Mme NAILI Falestin	Présent
	Mme KURDI Léna	Présent
2 représentants élus des élèves	Mme OBEDAT Laila	Présent
	M. BARAKAT Faisal	Présent
Membres siégeant à voix consultative		
2 membres du Conseil de gestion	M. MARTINON David	Présent
	M. LEGOUPIL Edouard	Absent
Consul	M. RAYAR Arnaut	Absent
Conseillère consulaire	Mme LEDGER Laurence	Présent

Désignation de secrétaires de séances :

- CPE
- Membres élus des représentants des personnels enseignants

Modifications de l'ordre du jour :

- Lire « compte-rendu du Conseil d'établissement du 28 septembre » et non pas « compte-rendu du Conseil d'établissement du 9 septembre ».

- Dans ordre du jour : Lire « point d'information sur les activités extra-scolaires » et non pas « bilan AES »

I. COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 28 SEPTEMBRE 2015 :

- Approbation à l'unanimité avec une modification : M. Martinon, absent, était représenté par M. Ismail Belbachir.
- Rappel : pour éviter un délai trop long entre la réunion du conseil d'établissement et son approbation, ce compte-rendu est diffusé, avec la mention « sous réserve d'approbation au prochain Conseil d'établissement ».

II. INSTALLATION DES COMMISSIONS :

Mme la Proviseure précise qu'une circulaire spécifique de l'AEFE sur ces commissions (attributions, composition) est consultable sur le site de l'AEFE.

Lien : <http://www.aefe.fr/rechercher-une-ressource-documentaire/circulaire-1990-du-24-aout-2015-sur-lorganisation-et-le>

Mme la Proviseure rappelle les attributions des différentes instances existantes :

- Le **conseil d'établissement et le conseil d'école** approuvent le projet d'établissement. Celui-ci porte sur trois axes : excellence, plurilinguisme, ouverture et communication. Si ces axes en conformité avec le projet AEFE sont maintenus les actions et contenus sont régulièrement actualisés.
- **Le Conseil d'établissement** : Il est compétent pour tout ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.
 - il adopte le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires scolaires, le calendrier scolaire, le plan de formation continue des personnels.
 - il émet un avis formé sur la carte des emplois (créations, transformations, suppressions), sur l'évolution des structures pédagogiques, sur les actions de l'association sportive, sur les questions d'hygiène et de sécurité, les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves, les modalités de leur participation à la vie de l'établissement, la programmation et le financement des voyages scolaires.
 - M. le Président du conseil de gestion rappelle que la composition du conseil d'établissement est paritaire.
- **Le Conseil pédagogique** : cette instance est spécifique au secondaire.
 - Ses membres sont désignés par le chef d'établissement. Au LFA, en raison du petit nombre de professeurs, tous les enseignants en font partie.
 - Il se réunit pour assurer la coordination entre les enseignements, l'organisation des enseignements en groupes de compétences, établir les dispositifs d'aide et de soutien des élèves, pour préparer la partie pédagogique du projet d'établissement, pour adopter le règlement intérieur.
- **Le Conseil de vie lycéenne (CVL)** :
 - il traite de toutes les questions concernant les élèves (calendrier scolaire, organisation des devoirs surveillés, règlement intérieur,) il donne des informations relatives à l'orientation, il s'occupe des activités des élèves.

- Il est composé de 10 élèves élus et de 10 adultes : chef d'établissement, DAF, documentaliste, infirmière, CPE, 3 représentants du personnel, (Mmes Valérie Gouault, Riveline Nanguép, Imane Nasraoui) 2 représentants des parents (Mmes Mary El-Hage et Céline Hyung Cong). Il se réunit trois fois dans l'année, d'autres réunions ayant lieu entre élèves entre temps.
- **Le Conseil de discipline :**
 - Il constitue le recours extrême lors d'un problème très grave (agression physique, destruction) ou après l'accumulation de problèmes non résolus malgré toutes les actions mises place auparavant. Il peut prononcer une exclusion temporaire ou définitive de l'élève.
 - Mme la Proviseure insiste sur la mise en place d'une commission éducative pour éviter le conseil de discipline. Cette commission éducative invitera l'élève à changer de comportement. Ce dispositif a été efficace l'année dernière avec un élève.
 - Mme la Proviseure rappelle qu'elle ne peut prononcer d'exclusion supérieure à huit jours. Au-delà, il faut réunir le Conseil de discipline.
 - Mme la Proviseure précise qu'elle ne réunira pas de conseil de discipline pour un blâme ou un avertissement.
 - Il est composé du chef d'établissement, de la CPE, d'un représentant du personnel non enseignant (Mme Imane Nasraoui), de deux représentants du personnel enseignant (Mmes Riveline Nanguép et Nathalie Saleh), de deux représentants des parents (Mmes Léna Kurdi et Mary El-Hage), de deux représentants des élèves (Mme Laila Obeidat et M. Faisal Barakat).
- La proviseure propose la création **d'un Comité Vie scolaire** qui lui semble nécessaire en raison des thèmes prioritaires qu'il doit traiter : harcèlement quotidien, incivilités, addictions aux objets numériques, éducation aux médias...
 - Il a pour objectifs de mettre en place un plan de préventions et d'actions au-delà de ce que font les enseignants du primaire et du secondaire dans leurs classes. Il doit associer les parents.
 - Il est composé de la proviseure, du directeur du primaire, de la CPE, de la DAF, de l'infirmière, d'un professeur du primaire (Mme Marie-Claire Cros) et du secondaire (Mme Nanguép), de deux élèves (Mme Laila Obeidat ou M. Faisal Barakat et un élève du collège (5^{ème} ou 4^{ème}), de deux parents primaire et secondaire (propositions de représentants attendues).
 - La création du comité Vie scolaire est votée à l'unanimité.

III. BILAN RENTREE 2015-2016

A. EFFECTIFS ELEVES :

- **Maternelle :**
 - 106 élèves en maternelle. Une perte de 20 élèves est soulignée. L'analyse que la Commission communication a faite en juin dernier montre une stabilité des effectifs d'étrangers tiers et des Français expatriés. Il faut donc recruter des élèves des familles jordaniennes dès la maternelle pour que le LFA dispose d'une structure stable et durable.

- La perte de 20 élèves en maternelle peut s'expliquer notamment par une double concurrence : la présence de Little Academy en face de l'EFA et la création récente d'une crèche (First Step) près de l'EFA.
- Primaire : Total de 195 élèves répartis comme suit :
 - 3 classes de CP. Le choix a été fait d'alléger les effectifs dans chacune de ces classes pour ancrer l'apprentissage de la lecture/écriture/calcul.
 - CP1 : 16 élèves
 - CP2 : 15 élèves
 - CP B : 15 élèves
 - CE1 A : 22 élèves
 - CE1 B : 20 élèves
 - CE2 A : 25 élèves
 - CE2 B : 18 élèves
 - CM1 A : 25 élèves
 - CM1 B : 10 élèves
 - CM2 : 24 élèves
 - CM2B : 6 élèves (classe double avec CMB1)

L'objectif est de commencer par deux classes par niveau dès le CP pour garder deux classes par niveau en secondaire.

- Secondaire : 118 élèves en collège et 76 au lycée répartis comme suit :
 - 6^e : 2 classes de 19 et 20 élèves
 - 5^e : 24 élèves
 - 4^e : 2 classes de 15 et 17 élèves.
 - 3^e : 23 élèves
 - 2^{de} : 27 élèves
 - 1^{ère} : 26 élèves
 - Terminale : 24 élèves

TOTAL : 499 élèves.

- Ce nombre n'est pas satisfaisant pour Mme La Provisure car le LFA est en-dessous de 500 élèves
- Mme la Conseillère consulaire précise que si le LFA veut attirer un public jordanien, il faut une équivalence du bac jordanien. Elle rappelle que le précédent Attaché culturel avait négocié avec le Ministère jordanien de l'Education un système d'équivalence. Mme la Conseillère consulaire trouve que cette équivalence sous-estime la notation du système français. M. Le Conseiller culturel précise que le Ministère jordanien ne veut pas établir de grille d'équivalence, car les deux systèmes d'éducation sont trop différents. Par contre, il a établi que la reconnaissance des notes du baccalauréat français sera examinée au cas par cas et qu'il s'est engagé à inscrire les élèves dans une université jordanienne. L'établissement comme tout établissement international bénéficie d'un quota de places dans les universités jordaniennes. M. le Conseiller culturel souligne enfin qu'aucun élève issu du LFA ne s'est encore inscrit dans une université jordanienne, ce qui empêche de vérifier le bon déroulement du processus. De plus, les élèves issus du système français devront payer des frais universitaires très élevés pour entrer dans le système universitaire

jordanien. Ainsi, Mme la Conseillère consulaire estime que cet engagement est fragile, car il dépend du maintien en poste du ministre de l'Education. Elle insiste pour que la reconnaissance soit plus solide, de façon à rassurer les parents jordaniens. L'ensemble de ces points doit être abordé avec le nouvel ambassadeur pour que toutes ces mesures soient actées par écrit.

Un représentant des parents d'élèves souligne un autre problème, celui de l'incertitude quant au niveau du programme en arabe pour pouvoir intégrer l'enseignement supérieur jordanien. (point soulevé ultérieurement dans le conseil).

B. PERSONNELS :

- Effectifs :
 - 2 expatriés
 - 12 résidents (11 enseignants et 1 administratif)
 - 44 contrats locaux (18 enseignants et 16 administratifs)
- Recrutements en 2015-2016 :
 - Coordinatrice AES (Activités extrascolaires) : poste indispensable car c'est un point de vigilance souligné dans les réponses au questionnaire diffusé aux parents l'an passé.
 - Infirmière : poste créé budgétairement depuis deux ans et occupé par une infirmière diplômée depuis la rentrée.
Rôles : L'infirmière a pour priorité de traiter les petits problèmes au quotidien au site primaire (petites blessures...). Une fiche infirmerie complétée cette année par les parents a permis de recenser les problèmes de santé des élèves. Elle rencontre également les parents quand des problèmes spécifiques surviennent au primaire et secondaire. Elle complète son emploi du temps en aidant à la gestion et à l'organisation de la BCD. Sa présence va permettre de mettre en place les visites obligatoires en maternelle et sixième. Elle fait partie de la Commissions hygiène et sécurité.
- Remplacement des enseignants :
 - Un représentant des parents pose la question des réponses à apporter en cas de remplacements des enseignants. Mme la Proviseure précise qu'elle fait appel à un vivier local (personnes ayant envoyé des CV) et par l'annonce de postes à pourvoir (site du LFA). Elle annonce qu'un professeur d'arabe en secondaire va partir en décembre et lance un appel pour un recrutement.
 - Un représentant des parents émet la possibilité de créer des postes de remplacement dans le secondaire. Mme la Proviseure répond que la création de postes se fait en cas de besoin avéré et non pas pour un éventuel remplacement. Des créations de demi-postes ne sont envisageables l'année prochaine, qu'en fonction de l'évolution des effectifs et des classes.

C. FORMATION CONTINUE :

- Un séminaire des chefs d'établissement de la zone Proche Orient a lieu chaque année, auquel participent aussi le directeur du primaire et la DAF, afin de déterminer le plan de formation continue, en collaboration avec l'académie de Créteil.

- Au LFA, une cellule de formation continue existe. Elle recueille sur le Plan Régional de Formation les demandes de stages, la procédure se faisant maintenant en ligne. Les critères de choix de la cellule sont précisés : par exemple : un stage de formation continue au moins tous les 3 ans pour les résidents et les recrutés locaux.
Cette année, l'accent est mis sur les maths/sciences. Des stages pour les enseignants de langue (3 enseignants d'arabe au primaire, 1 enseignant en secondaire), de SES, pour la documentaliste, la CPE, mais aussi pour les enseignants responsables de l'accompagnement personnalisé sont aussi programmés. Enfin, 3 stages pour les TUIC (Techniques usuelles de l'information et de la communication) sont prévus.
- Au total : 10 enseignants pour le 1^{er} degré et 12 enseignants pour le 2nd degré partiront cette année en stage de formation continue.

D. INAUGURATION DU PRIMAIRE :

- M. Manuels Valls, premier Ministre, ainsi que le ministre jordanien de l'éducation ont inauguré l'école en octobre. La présence de 13 ambassadeurs est également à souligner. L'événement a été couvert par les médias, par exemple par la chaîne de télévision Ro'ya. Il s'agit donc d'une bonne opération de communication pour faire connaître l'établissement à Amman.
- M. le Conseiller culturel rappelle la rénovation intérieure de l'Institut français à Jebel Weibdeh, le déménagement de l'IFPO dans de nouveaux locaux et l'inauguration du Lycée il y a deux ans. Au total, ce sont quatre établissements de diffusion de la culture française en Jordanie qui ont bénéficié de nouveaux locaux.
- Mme la Directrice administrative et financière et M. le Directeur du primaire soulignent la forte mobilisation de toutes les équipes (celles du LFA avec les enseignants du primaire, des personnels administratifs, celles de l'ambassade...) à l'occasion de l'inauguration de l'école primaire.
- Mme la Proviseure souligne d'ailleurs que l'ambassadrice a envoyé un courrier de remerciements pour la qualité de préparation de l'évènement grâce à l'investissement des équipes.
- Un seul regret cependant : le LFA ne possède pas de photos de l'inauguration. Mme Bouché souhaite qu'à chaque événement de l'établissement il soit fait appel à un photographe. Lors de la commémoration du 11 novembre, une élève de Terminale a fait de belles photos et sera sollicitée pour les événements à venir.

IV. COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 11 NOVEMBRE 2015 :

M. le Directeur du primaire expose le compte-rendu du Conseil d'école.

Voici les points principaux, à compléter par la lecture du compte rendu sur notre site.

- Présentation des actions pédagogiques et groupes de langues constitués.
- Présentation des actions de soutien avec l'ouverture des classes de FLE.
- Présentation des projets pédagogiques, culturels et artistiques :
 - En classes élémentaires (CE1-CE2), renforcer leurs capacités à apprendre les langues.
 - En classes moyennes (CM1-CM2), pratique du calcul mental.
 - Un partenariat a également été fait avec une architecte pour mener des projets, notamment des projets sur le patrimoine jordanien (Jordan Museum).

- Des sorties sont également prévues (visite du parc des oiseaux à Shmeisani...)
- Mise en place d'encouragements pour la fréquentation de la bibliothèque de l'école mais également de l'institut français.
- Relance également de l'activité piscine.

V. POINT D'INFORMATION SUR LES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES :

- Mme la Proviseure rappelle qu'une réunion spécifique sur les AES en juin 2015 a été suivie du recrutement d'une coordinatrice AES. Les objectifs sont de professionnaliser les activités, d'offrir aux familles un retour par le bus, et d'externaliser les activités.
- Les activités AES ont débuté très tôt cette année. L'offre est plus diversifiée et l'organisation plus rationnelle.
- M. le directeur du primaire présente une projection des AES à partir de janvier pour le primaire :
 - AES externalisées : basket, foot, ping-pong à l'Orthodox Club ; tennis à Sport City sur les terrains de la fédération jordanienne (depuis octobre 2015).
Mme la Directrice administrative et financière donne des informations financières : la coordinatrice a négocié des tarifs intéressants. Les activités extérieures sont au même prix qu'au LFA, mais durent une heure (au lieu d'une heure et demie) pour tenir compte du prix du transport, des locations des terrains de sport et du paiement des personnels du LFA pour superviser les activités.
M. le Président du Conseil de gestion précise qu'à terme, il sera possible de constituer des équipes, organiser des tournois, ce qui permettra au LFA d'être plus visible à l'extérieur.
 - AES au LFA : des activités diversifiées sont prévues : hip-hop (animé par un professionnel jordanien reconnu), ballet, poterie/mosaïque, karaté, escrime, théâtre, solfège, guitare, échecs, travaux manuels, étude dirigée, garderie/multi activités.
- Le nombre d'inscriptions a augmenté. Certaines activités ont été dédoublées pour privilégier la qualité. Un descriptif de chaque activité est prévu.
- Mme la Conseillère consulaire demande si des bénéfices sont faits. Mme la Directrice administrative et financière précise que de légères recettes sont faites et que certaines activités bénéficiaires couvrent d'autres déficitaires.
- Une autre proposition est faite. Il s'agit d'une formation en coding (programmation informatique), animée par l'organisme Coding Circle, car non seulement il y a un véritable engouement pour cette discipline mais celle-ci va entrer dans les programmes d'enseignement. Le LFA fournirait le matériel et la logistique (locaux). Une activité pourrait être organisée pour les élèves du CM2 à la 3^e sur des créneaux d'AES existants, soit le mercredi après-midi, sur le site du primaire, pour un montant de 380 JD pour 19 séances d'1h30. Une réunion d'information sera organisée par l'organisme qui animerait cette activité. Il faut préciser que Coding Circle décidera de mettre en place ou non cette activité.
- AES au lycée : Peu d'élèves se sont inscrits mais le nombre d'inscrits a progressé par rapport à l'an passé : 12 élèves pour l'activité foot, 12 élèves en basket, 2 élèves en escrime et 12

élèves en rugby externalisé. Comme l'année passée un sondage sur les AES souhaitées sera réalisé par la CPE via Pronote pour les élèves en collège et en lycée. Il est à noter toutefois que les élèves finissent plus tard qu'au primaire et sont peu enclins à prolonger leur journée d'où le faible effectif en AES et le peu de demande d'activité au secondaire.

VI. SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT :

Mme la Proviseure rappelle les trois axes du projet d'établissement

A. AXE 1 : EXCELLENCE :

- Elle rappelle les excellents résultats au baccalauréat.
- Elle précise que les résultats ne sont pas les seuls critères d'excellence, les dispositifs mis en place en étant d'autres :
 - Au collège : soutien :
 - Soutien en français en classes de 6^e et de 5^e, déterminé par les enseignants en fonction de besoins ponctuels.
 - Pas de soutien en 4^e et en 3^e, car les effectifs sont réduits en 4^e et car le soutien n'est pas prévu dans l'horaire règlementaire en 3^e.
 - Au lycée : Accompagnement personnalisé, à raison de 2 heures par semaine.
 - En classe de seconde, le choix français/maths/anglais a été fait.
En français, des activités sont proposées pour développer les compétences en expression écrite et orale des élèves, autour d'une activité. En anglais, les élèves réalisent une vidéo, ce qui permet de développer des compétences techniques, et orales liées aux langues. En maths, les élèves font le cours aux autres élèves. La ré-explication est un moyen de s'approprier les notions liées à cette matière.
 - En classes de premières et de terminales, le soutien et l'approfondissement sont privilégiés. La méthodologie est une priorité (faire des fiches, prendre des notes, apprendre à débattre, maîtriser la langue française...). De plus, les devoirs surveillés sont introduits dans l'accompagnement personnalisé pour une préparation efficace aux épreuves du baccalauréat.
- Une représentante des parents propose que le contenu des activités de soutien en collège soit inscrit sur Pronote pour chaque élève concerné. Mme la CPE répond que Pronote ne permet pas une individualisation des contenus. Par contre, les enseignants en charge du soutien pourraient inscrire la liste des élèves concernés sur le carnet de correspondance.
- Mme la Proviseure rappelle ensuite les spécificités de l'enseignement français :
 - interdisciplinarité avec l'Histoire des arts en collège
 - interdisciplinarité avec TPE (Travaux personnels encadrés) en classe de première
 - interdisciplinarité avec Enseignement d'exploration en classe de seconde
 - Orientation : un webclasser va être prochainement mis en place ; l'université Sorbonne-Abu Dhabi intervient au LFA le 16 et le 19 novembre
 - Projets pédagogiques : la course aux nombres, Ambassadeurs en herbe, Jeux internationaux de la jeunesse, semaine de la francophonie...
 - Journal du lycée : la Gazelle du LFA
 - Café littéraire
 - Conseil de la vie lycéenne et participation à l'interCVL à Paris en mai 2015

- Bourses d'excellence major pour les élèves étrangers
- Conseil Ecole/Collège : il assure la continuité du cycle III (CM1, CM2, 6^e). Plusieurs actions déjà mises en œuvre seront reconduites : sortie sportive à Ajloun, course d'orientation, présentation du collège, voyage à Paris...
- Un point est fait sur l'annulation du voyage à Paris. Mme la Proviseure précise que ce voyage a d'abord été préparé par le comité du Conseil Ecole/Collège puis a été soumis et validé par le Conseil d'établissement à deux reprises. Un tel voyage repose sur un projet de l'équipe pédagogique, se fait avec une classe entière, et retient le principe d'un coût minimal pour les familles (d'où l'appel au sponsoring, ou à des activités diverses). Elle rappelle que le 21 septembre 2015, l'équipe a réuni les familles pour leur présenter le projet (hébergement agréé par le ministère de l'éducation, transports aériens, budget). Puis le 28 septembre 2015, le budget a été présenté au Conseil d'Établissement qui l'a validé à l'unanimité. Par la suite, certains parents ont organisé une réunion pour échanger sur ce voyage, et en ont informé la proviseure. Une dizaine de familles sur 38 a alors décidé de ne pas s'engager en versant des arrhes. L'équipe pédagogique, réunie par la proviseure, n'a pas souhaité continuer ce projet, considérant ce manque d'adhésion comme un manque de confiance de ces familles alors qu'un investissement conséquent avait été fait. De ce fait l'équipe, malgré son enthousiasme de départ, ne souhaitait pas prendre la responsabilité d'élèves 24h/24, pendant 6 jours, sans l'adhésion et la confiance pleine et entière de l'ensemble des parents.

Une représentante des parents d'élèves souligne qu'un problème de communication serait survenu : certains parents auraient aimé être au courant de ce voyage dès le CM2.

- Mme le Proviseure précise alors que les procédures pour l'établissement concernant les voyages scolaires, sont des procédures habituelles, à savoir :
 - Un voyage scolaire ne peut avoir lieu que sur proposition d'une équipe pédagogique. Il s'agit d'un voyage d'étude incluant plusieurs disciplines, d'où une adhésion de toute l'équipe.
 - L'équipe décide de la date du voyage, de sa durée, du contenu pédagogique (visites).
 - L'équipe élabore le budget.
 - A la rentrée, les parents sont informés du projet. Les parents et les élèves peuvent néanmoins être informés avant cette date, si des activités sont prévues pour financer le voyage.

B. AXE 2 : PLURILINGUISME :

- L'arabe est et reste l'une des priorités du LFA :
 - Des livrets d'évaluation sont en cours de réalisation.
 - L'arabe est discuté en Commission communication
 - La journée de la langue arabe sera reconduite, cette année le 17 décembre 2015.
 - Des enseignants d'arabe bénéficient de stages de formation continue.
- L'anglais et l'espagnol ne sont pas oubliés :
 - Une certification en anglais existe (avec le British Council).
 - Une certification en espagnol est à l'étude (avec l'institut Cervantès).

C. AXE 3 : OUVERTURE/COMMUNICATION :

- L'objectif est d'améliorer la communication interne et externe du LFA.
 - Le site internet du LFA est en cours d'actualisation
 - La Commission Communication va moderniser le système de communication avec les parents et avec l'extérieur.
 - Cependant, les coordonnées des familles restent confidentielles et ne peuvent être communiquées par le LFA. L'établissement ne peut que faciliter cette communication.
 - Une page Facebook va être créée, qui permettra une interactivité avec les parents.
 - Les comptes rendus des Conseils directement envoyés sur les boîtes mail des parents.
 - Un Comité communication, réuni en octobre 2015, s'est fixé comme objectifs d'élaborer une stratégie de communication pour promouvoir l'établissement et de réaliser des supports vantant ses atouts aux familles jordaniennes. Pour cela, quatre commissions ont été créées :
 - site, avec traduction des informations dans les trois langues.
 - enseignement de l'arabe, pour renforcer cet enseignement.
 - études supérieures, pour faire savoir que le bac français est reconnu internationalement.
 - événements, pour valoriser l'activité et le dynamisme du LFA.

D. QUESTIONS DIVERSES :

La CPE précise l'organisation des **transports scolaires :**

- 64 élèves du primaire et 69 élèves du secondaire sont inscrits au porte-à-porte, 106 élèves du secondaire sont inscrits à la navette.
- Pour transporter ces 175 élèves et une vingtaine d'adultes, 8 bus sont prévus chaque matin (6 bus du LFA et 2 bus supplémentaires). Pour le retour dans l'après-midi, 7 bus sont mobilisés chaque dimanche, mercredi et jeudi et 8 bus chaque lundi et mardi.
- Des listes ont été constituées, avec une répartition familiale.
- Dans les 2 bus supplémentaires qui ne dépendent pas du LFA, il n'y a pas d'accompagnatrice, mais des adultes (personnels enseignants ou administratifs) sont présents.
- Une rencontre entre les parents et la CPE s'avère nécessaire, pour faire le point, surtout pour les élèves de 6^e.

La séance est levée à 18 h 00.

Secrétaires de séance :

- Nathalie Saleh et Riveline Nanguép, représentantes des enseignants
- Pascaline Eury-Shawareb, CPE